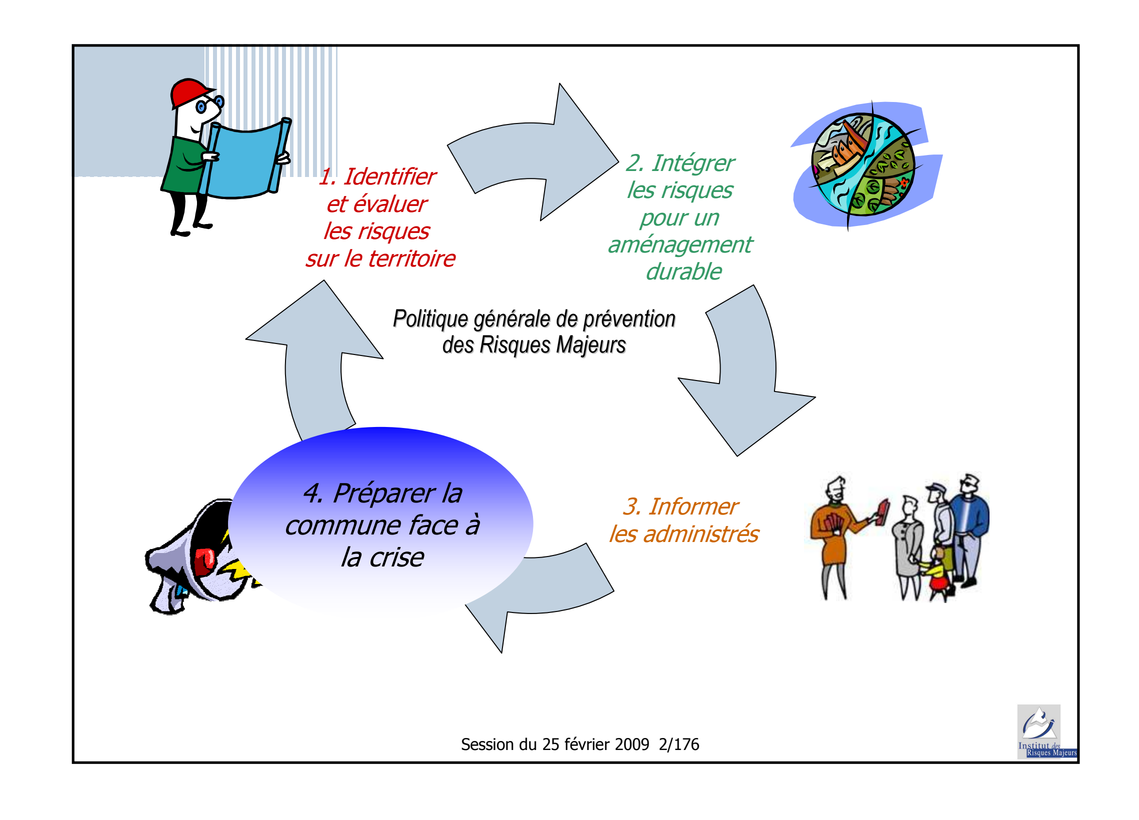

ROUTE BARREE
ROUTE INONDÉE
Le Plan Communal de Sauvegarde
Jeudi 1er Octobre 2009 - CCPM
RhôneAlpes
Région
Institut des Risques Majeurs


1. Identifier et évaluer les risques sur le territoire
2. Intégrer les risques pour un aménagement durable
Politique générale de prévention des Risques Majeurs
3. Informer les administrés
4. Préparer la commune face à la crise
Session du 25 février 2009 2/176

1. Cadre réglementaire du PCS







Cadre général et historique



- ★ Naissance dans les années 1990
- ★ Appelé successivement :
  - o Plan Communal de Prévention et de Secours
  - o Plan Communal d'Action
  - o Plan de Secours Communal
  - o …
- ★ Très peu de communes s'étaient engagées dans ce dispositif
  - o aucun texte n'imposait de forme
  - o chiffres juin 2004 : environ 100 répertoriés en France dont 53 en Isère – source DDSC
- ★ Suite aux grandes catastrophes en France, le législateur a souhaité mettre une réponse opérationnelle face à cette responsabilité



Le Plan Communal de Sauvegarde



★ Les pouvoirs de police générale du Maire (CGCT*) :

- o art. L. 2211-1 :

↳ le Maire est responsable de la sécurité publique

- o art. L. 2212-2 § 5 :

↳ le Maire se doit de faire cesser les fléaux (prendre les mesures nécessaires), d'alerter ses concitoyens et d'en référer à l'autorité supérieure

★ Cette obligation datant de l'époque napoléonienne !

** Code général des Collectivités Territoriales*

Session du 25 février 2009 5/176



Cadre réglementaire du PCS



★ Art. 13 de la loi 2004-811 du 13 août 2004

- o A ce titre, les communes suivantes doivent mettre en place un PCS :
  - ▫ Contenues dans le champ d'application d'un PPI: Risque Technologique
  - ▫ Concernées par un PPR approuvé: Risque Naturel
- o Et les intercommunalités peuvent mettre en place un plan intercommunal de sauvegarde

★ Mis en application par le décret n°2005-1156 du 13 septembre 2005

Session du 25 février 2009 6/176



Décret du 13 septembre 2005

relatif au plan communal de sauvegarde



Réglementairement, le PCS comprend :



- ★ **Le DICRIM** : le document d'information communal sur les risques majeurs
- ★ Le **diagnostic des risques** et des vulnérabilités locales
- ★ Dispositions prises par la commune permettant à tout moment d'**alerter** et d'**informer** la population, de **recevoir une alerte** émanant des autorités (annuaire opérationnel et un mode d'emploi des différents moyens d'alerte)
- ★ Les modalités de mise en œuvre de la **réserve communale de sécurité civile**

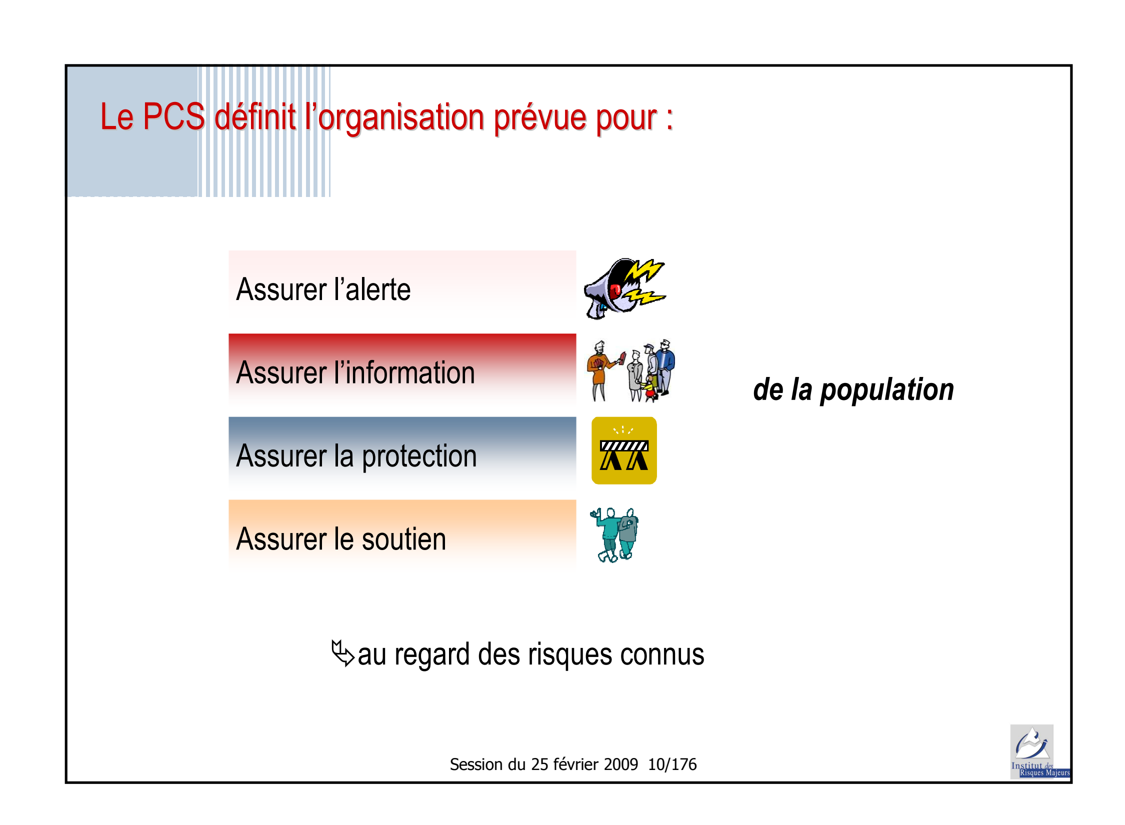


Le PCS est <u>éventuellement</u> complété par :

- ★ L'organisation du **poste de commandement communal**
- ★ **Les actions** devant être réalisées par les services techniques et administratifs communaux
- ★ La **désignation de l'adjoint ou du conseiller** municipal chargé des questions de sécurité civile
- ★ **L'inventaire des moyens** propres de la commune :moyens de transport, d'hébergement et de ravitaillement
- ★ Les dispositions assurant la continuité de la vie quotidienne jusqu'au **retour à la normale**

Session du 25 février 2009 9/176





Les étapes de la démarche PCS

d'après le guide méthodologique de la DDSC

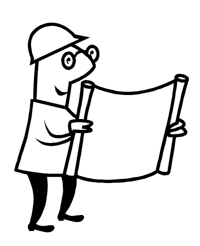






Pourquoi une démarche ?

- L'élaboration d'un PCS n'est pas un sujet comme les autres
- Il doit viser un objectif unique : être opérationnel le **jour « J »**
- C'est donc un travail **de fond** dans la commune





Les différents outils PCS



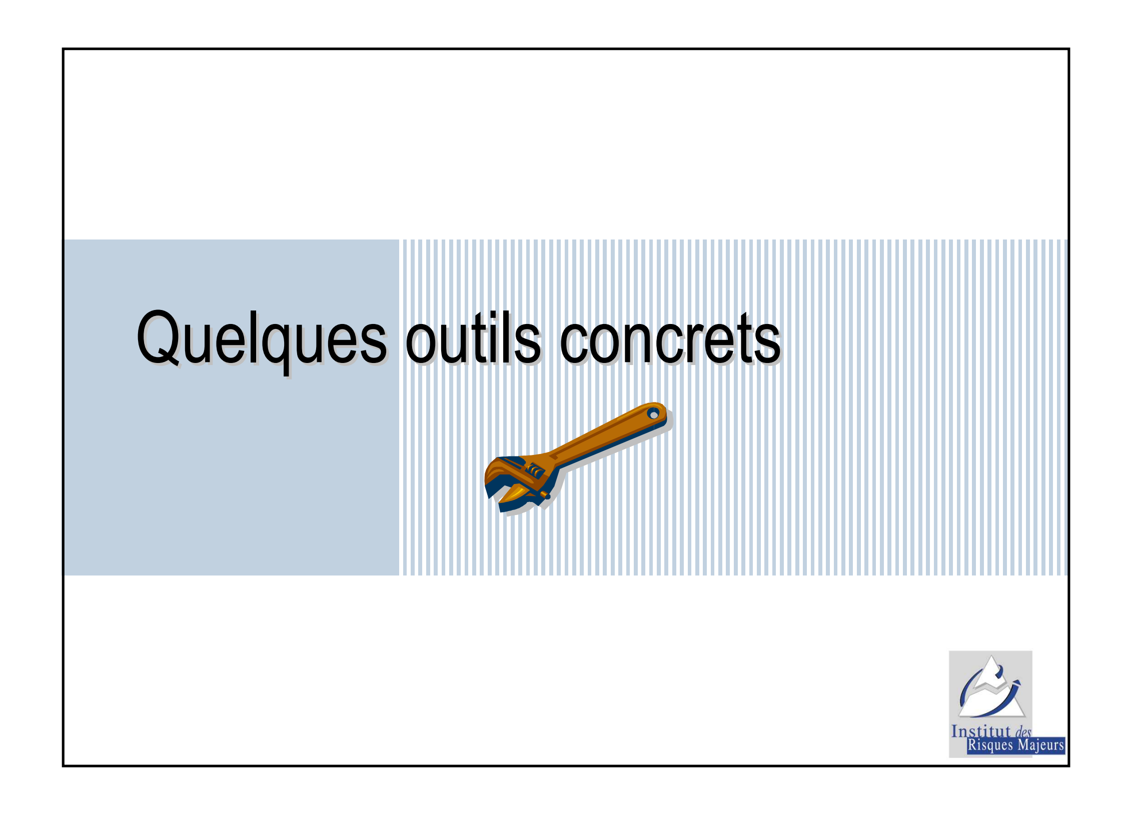
- ★ le guide méthodologique d'élaboration des PCS (DDSC-2005)
  - o Adressé par le Préfet en 2006 (CD-ROM)
  - o Avec une approche générale et technique
    - ▫ Éléments de conduite de projet
    - ▫ Exemples dans chaque étape
- ★ Complété en 2008 par un guide « exercice PCS, s'entraîner pour être prêt »
- ★ Avec une mise à jour récente du « Mémento PCS »

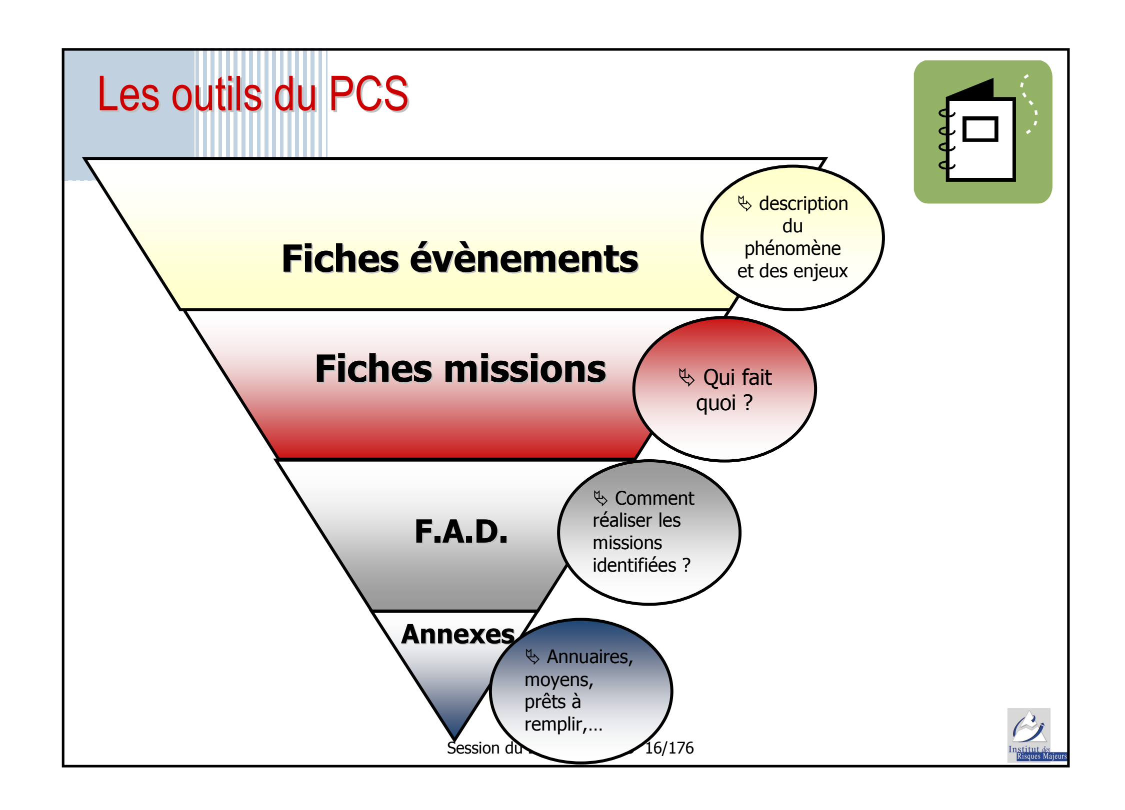






Les étapes à suivre (méthodologie DDSC)


Quelques outils concrets
Institut des Risques Majeurs


Les outils du PCS
Fiches évènements
description du phénomène et des enjeux
Fiches missions
Qui fait quoi ?
F.A.D.
Comment réaliser les missions identifiées ?
Annexes
Annuaires, moyens, prêts à remplir,…
16/176

Scénario	Cinétique	Débit centennal	Observations
Crue centennale	rapide	550* m3/sec	PPRI en cours

* crue retenue dans les études du Symbhi (2009)

NB : le projet PPRI (2005) Romanche et cartes associées prennent en compte une crue de 880 m3/sec

★ Vigilance et alerte

Systèmes	émetteur	Moyens utilisés	récepteurs
Vigilance « pluie-inondation »	préfecture	Appel GALA et fax	Astreinte élu
www. vigimeto.com	Météo-France	Internet	-
Vigilance crue (non opérationnel aujourd'hui pour la Romanche)	Préfecture (service de prévision des crues)	Appel GALA et fax	Astreinte élu
www.vigicrues.ecologie.gouv.fr (non opérationnel pour la Romanche)	SPC (service de prévision des crues)	Internet	-
Points d'observation : parking d'Arkema	gardes	téléphone	Mairie

★ Population concernée[2]: au total environ 2500 personnes

Quartiers touchés	
Quartier	**Population**
Basse Jarrie (limite du Clos Jouvin)	1500
Population de l'usine	1000

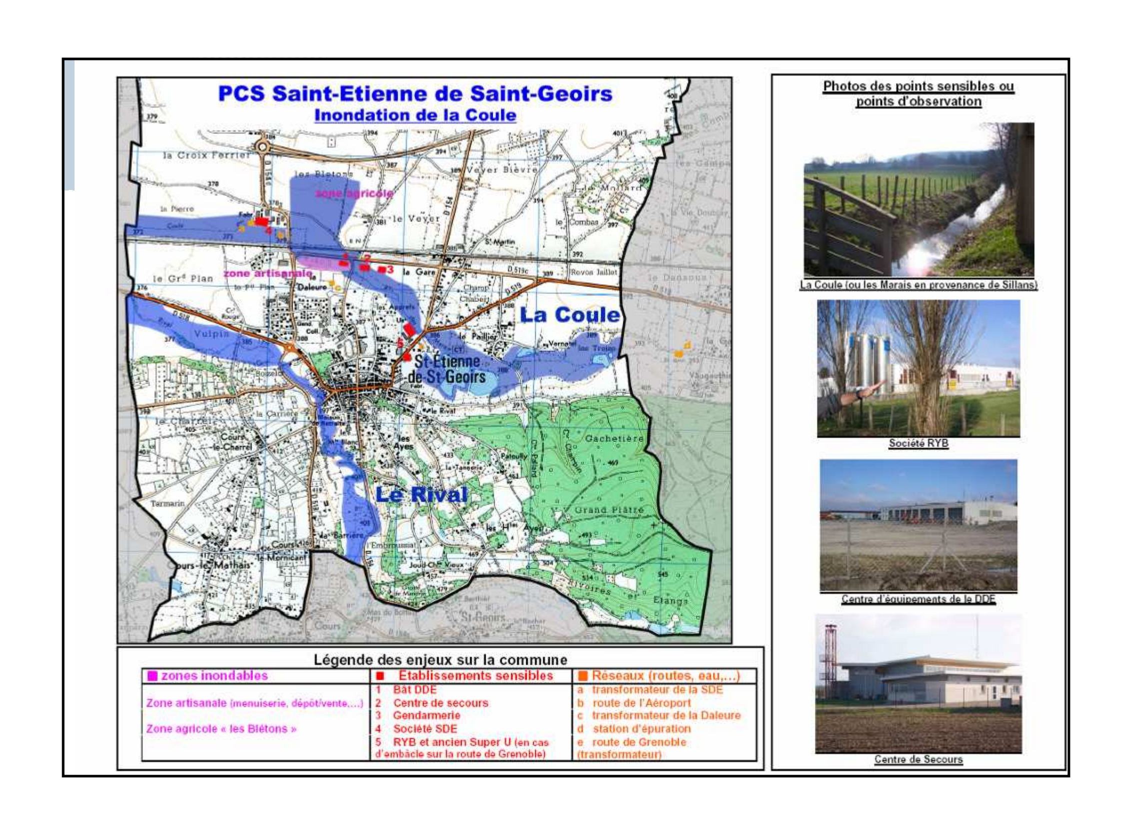
★ Etablissements sensibles exposés [2]

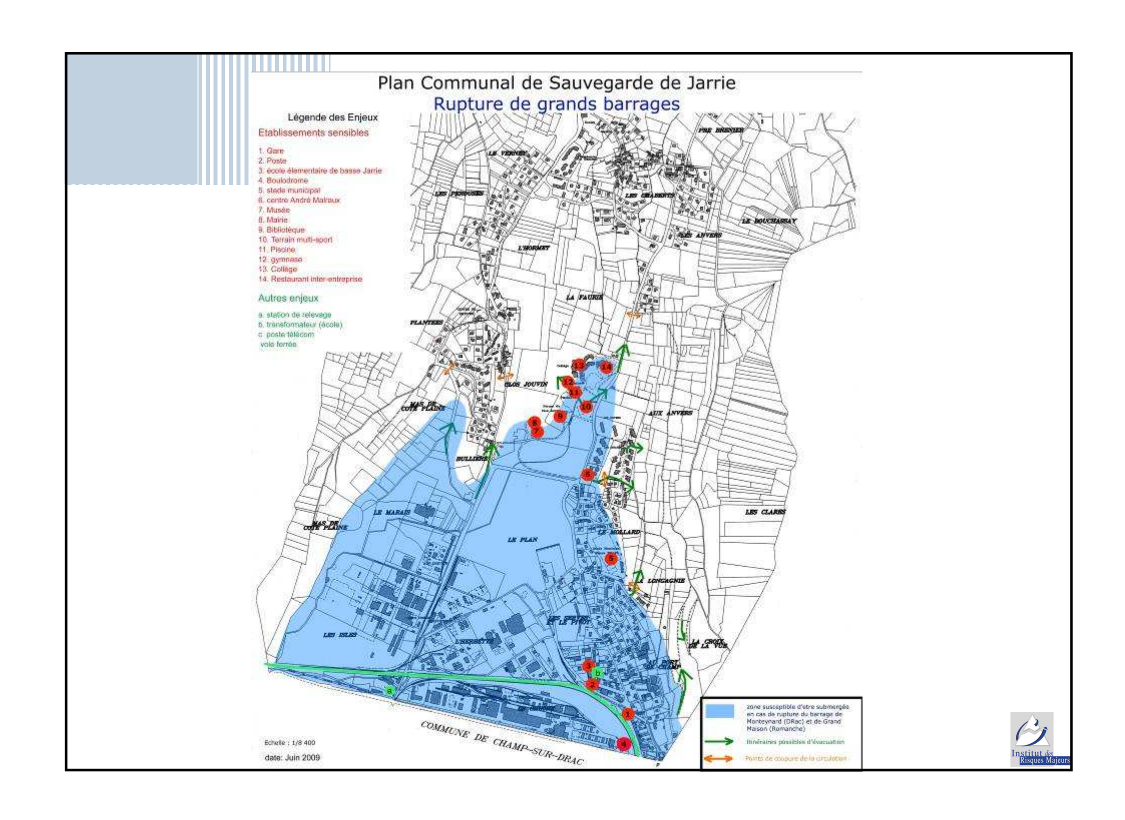
Etablissements sensibles			
1	Gare SNCF	6	Commerces de basse Jarrie
2	Centre socioculturel André Malraux (limite)	7	GILIF
3	Ecole élémentaire de Basse Jarrie	8	Hôtels d'entreprises
4	La poste	9	Etablissement Capelli
5	Eglise Jésus Ouvrier		

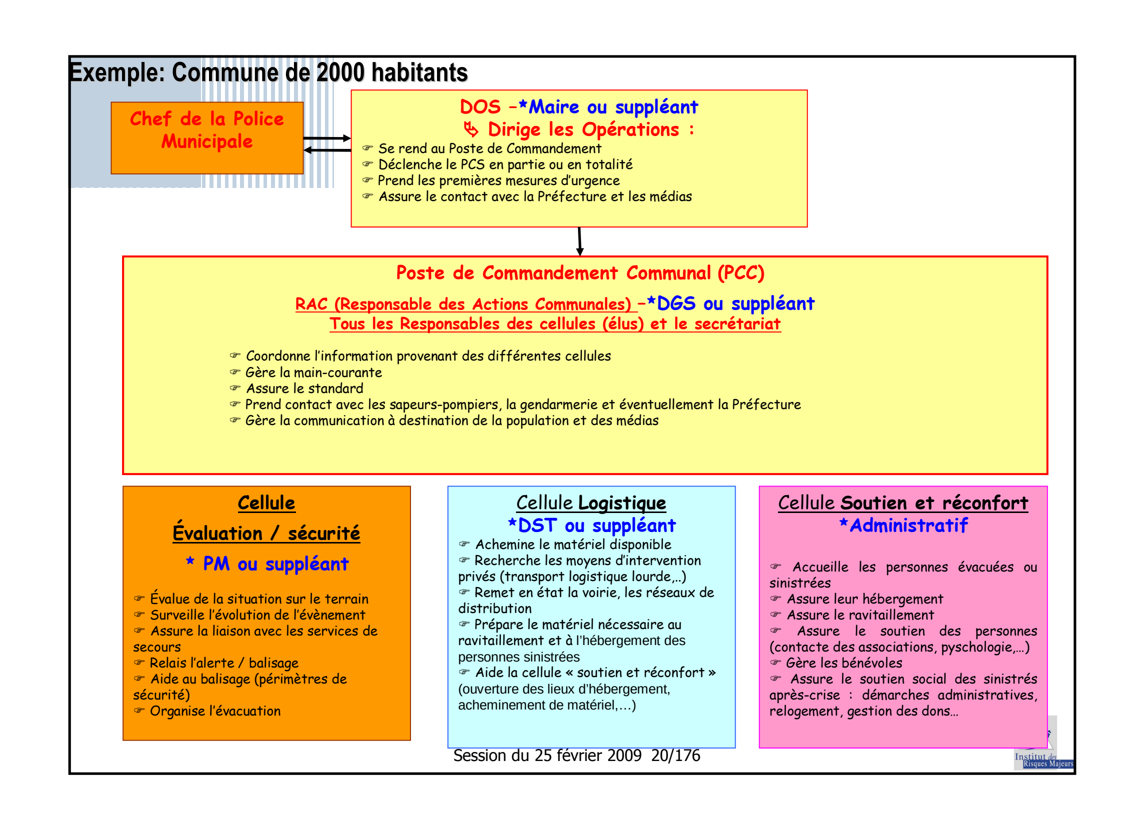
★ Réseaux, infrastructures et autres enjeux[2]

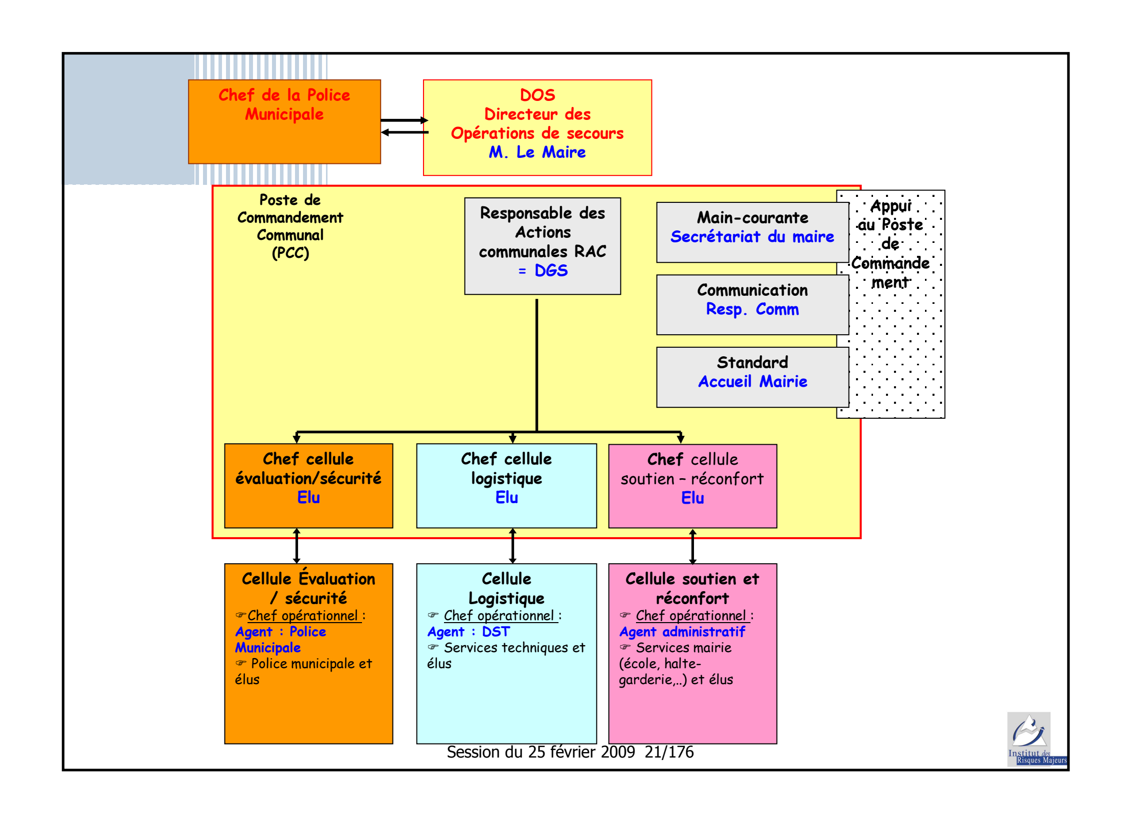
Routes, ponts	autres
RD 1085	Voie ferrée

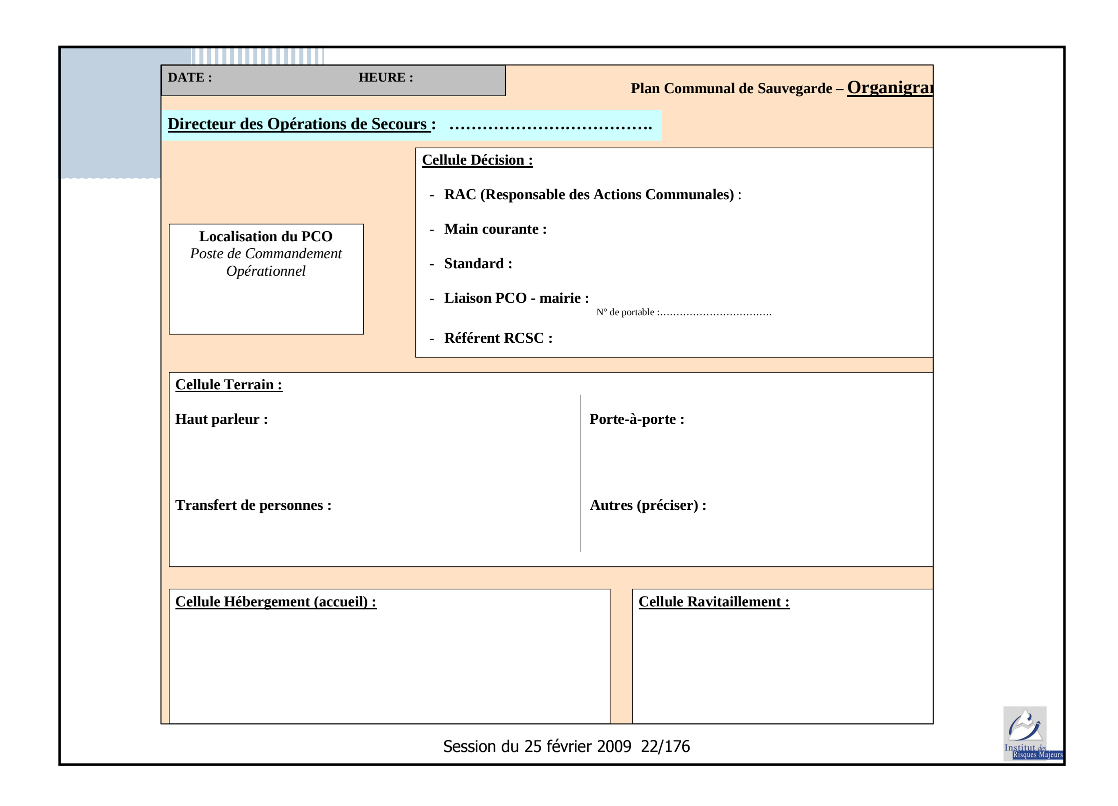
Institut des Risques Majeurs




Plan Communal de Sauvegarde de Jarrie
Rupture de grands barrages
Légende des Enjeux
Etablissements sensibles
1. Gare
2. Poste
3. école élementaire de basse Jarrie
4. Boulodrome
5. stade municipal
6. centre André Malraux
7. Musée
8. Mairie
9. Bibliotèque
10. Terrain multi-sport
11. Piscine
12. gymnase
13. Collège
14. Restaurant inter-entreprise
Autres enjeux
a. station de relevage
b. transformateur (école)
c. poste télécom
voie ferrée
LE VERNEY
LES PERROUSES
LES CHABERTS
PRE BRENIER
LE BOUCHASSAY
LES ANVERS
L'HORMET
LA FAURIE
PLANTEES
CLOS JOUVIN
MAS DE COTE PLAINE
AUX ANVERS
BULLIERE
LE MARAIS
LE PLAN
LES CLARES
LONGAGNIE
LES ISLES
L'HERBETTE
LA CROIX DE LA VUE
COMMUNE DE CHAMP-SUR-DRAC
Echelle : 1/8 400
date: Juin 2009
zone susceptible d'etre submergée en cas de rupture du barrage de Monteynard (DRac) et de Grand Maison (Romanche)
Itinéraires possibles d'évacuation
Points de coupure de la circulation
Institut des Risques Majeurs


Exemple: Commune de 2000 habitants
Chef de la Police Municipale
DOS –*Maire ou suppléant
↳ Dirige les Opérations :
☞ Se rend au Poste de Commandement
☞ Déclenche le PCS en partie ou en totalité
☞ Prend les premières mesures d'urgence
☞ Assure le contact avec la Préfecture et les médias
Poste de Commandement Communal (PCC)
RAC (Responsable des Actions Communales) –*DGS ou suppléant
Tous les Responsables des cellules (élus) et le secrétariat
☞ Coordonne l'information provenant des différentes cellules
☞ Gère la main-courante
☞ Assure le standard
☞ Prend contact avec les sapeurs-pompiers, la gendarmerie et éventuellement la Préfecture
☞ Gère la communication à destination de la population et des médias
Cellule Évaluation / sécurité
* PM ou suppléant
☞ Évalue de la situation sur le terrain
☞ Surveille l'évolution de l'évènement
☞ Assure la liaison avec les services de secours
☞ Relais l'alerte / balisage
☞ Aide au balisage (périmètres de sécurité)
☞ Organise l'évacuation
Cellule Logistique
*DST ou suppléant
☞ Achemine le matériel disponible
☞ Recherche les moyens d'intervention privés (transport logistique lourde,..)
☞ Remet en état la voirie, les réseaux de distribution
☞ Prépare le matériel nécessaire au ravitaillement et à l'hébergement des personnes sinistrées
☞ Aide la cellule « soutien et réconfort » (ouverture des lieux d'hébergement, acheminement de matériel,…)
Cellule Soutien et réconfort
*Administratif
☞ Accueille les personnes évacuées ou sinistrées
☞ Assure leur hébergement
☞ Assure le ravitaillement
☞ Assure le soutien des personnes (contacte des associations, pschologie,…)
☞ Gère les bénévoles
☞ Assure le soutien social des sinistrés après-crise : démarches administratives, relogement, gestion des dons…
Session du 25 février 2009 20/176
Institut des Risques Majeurs


Chef de la Police Municipale
DOS
Directeur des Opérations de secours
M. Le Maire
Poste de Commandement Communal (PCC)
Responsable des Actions communales RAC = DGS
Main-courante
Secrétariat du maire
Communication
Resp. Comm
Standard
Accueil Mairie
Appui au Poste de Commandement
Chef cellule évaluation/sécurité
Elu
Chef cellule logistique
Elu
Chef cellule soutien – réconfort
Elu
Cellule Évaluation / sécurité
☞Chef opérationnel :
Agent : Police Municipale
☞ Police municipale et élus
Cellule Logistique
☞ Chef opérationnel :
Agent : DST
☞ Services techniques et élus
Cellule soutien et réconfort
☞ Chef opérationnel :
Agent administratif
☞ Services mairie (école, halte-garderie,..) et élus
Session du 25 février 2009 21/176

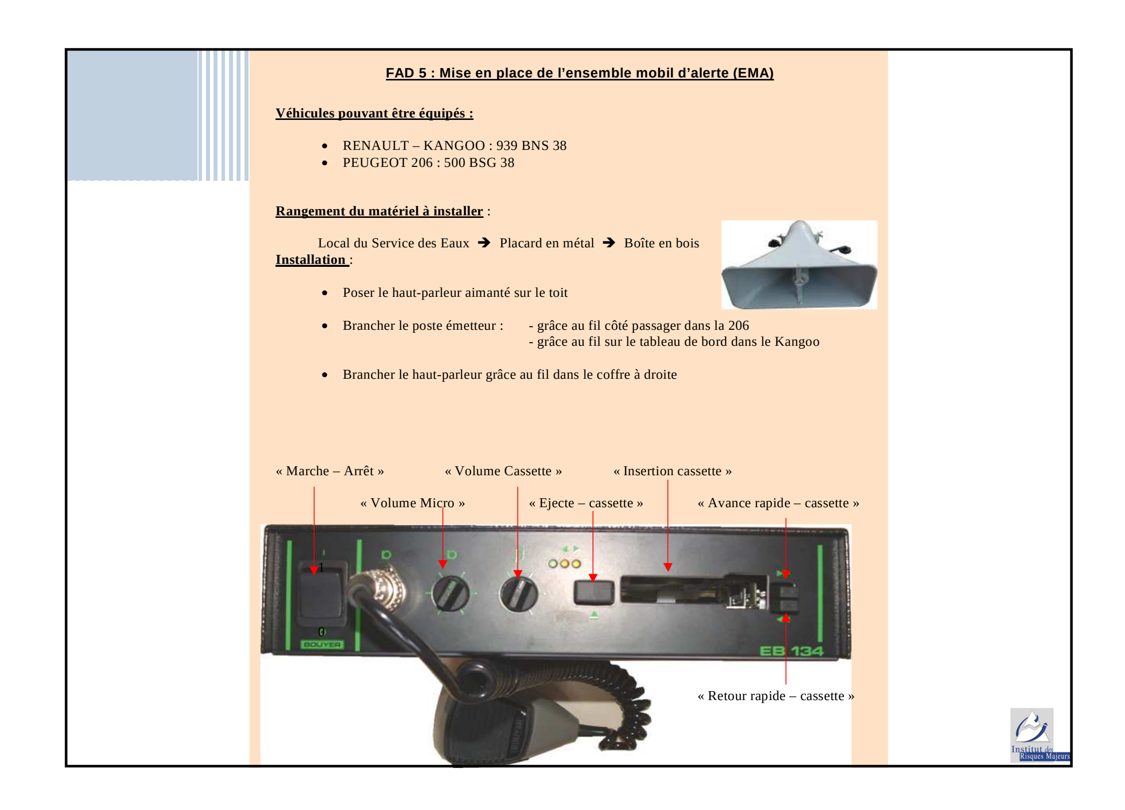

DATE :
HEURE :
Plan Communal de Sauvegarde – Organigra
Directeur des Opérations de Secours : ………………………………
Cellule Décision :
- RAC (Responsable des Actions Communales) :
- Main courante :
- Standard :
- Liaison PCO - mairie :
N° de portable :………………………………
- Référent RCSC :
Localisation du PCO
Poste de Commandement Opérationnel
Cellule Terrain :
Haut parleur :
Porte-à-porte :
Transfert de personnes :
Autres (préciser) :
Cellule Hébergement (accueil) :
Cellule Ravitaillement :
Session du 25 février 2009 22/176

Cellule opérationnelle / fiche mission / inondation de plaine

Objectif	FAD N°	Action à réaliser	En coordination avec	Réalisation ?	
				O/N	Heure
Alerte	3 & 4	Dès réception d'une alerte météo ou d'une annonce de crue, prendre les informations nécessaires			
	2	Mettre en place et activer un PC simplifié	**Elu d'astreinte**		
		Relever l'heure de déclenchement du PCS			
Surveiller		Prendre contact avec un agent chargé du renseignement ou avec l'élu d'astreinte	**Elu d'astreinte/ Cellule renseignement**		
		Regrouper les informations du terrain			
	4	Téléphoner au système d'annonce des crues et météo France pour suivre l'évolution			
		Noter les informations données par la cellule renseignement et par les systèmes téléphoniques	**Cellule renseignement**		
		Transmettre ces informations au DOS dès qu'il y a une évolution	**DOS**		
Activer le PCS et informer les populations	2	Activer l'ensemble des cellules et mettre en place le PC complet si la situation évolue dangereusement	**DOS (décision)**		
		Se mettre en contact avec gendarmerie, pompiers et préfecture si nécessaire			
		Préparer les messages à diffuser à la population et aux autorités préfectorales	**Cellule communication**		
Evacuer et héberger	6	Noter l'heure de prise de décision d'évacuer et le nom de la personne qui en a pris la décision et si nécessaire faire des requêtes PRM	**Cellule accompagnement**		
		Regrouper toutes les informations sur les identités des personnes évacuées	**Cellule accompagnement**		
		Informer les services préfectoraux de l'évacuation			
		Donner toutes les informations à diffuser au public (famille, riverains non évacués…)	**Cellule communications**		
Sécuriser les zones dangereuses		Noter les zones mises en sécurité et les reporter sur la carte	**Cellule renseignement**		
		Informer gendarmerie, DDE et préfecture de cette sécurisation			
		Préparer messages à diffuser	**Cellule communication**		
Intervenir		Prendre connaissance des lieux sur lesquels il est indispensable d'intervenir (déblaiement)			
		Informer la cellule logistique de la nécessité d'intervenir sur ces lieux	**Cellule logistique**		

Session du 25 février 2009 23/176

Institut des Risques Majeurs



FAD EVA-4
MESSAGE A DIFFUSER AU HAUT-PARLEUR - CRUE DE L'ISERE

★ **Message à diffuser**

« Nous vous informons que le risque de crue de l'Isère est imminent. Couper l'électricité et rejoignez à pied la place de la mairie.
Pensez à prévenir votre entourage.

★ **Circuits et arrêts à effectuer**

1. Départ rue de la fontaine à hauteur n°1 (faire toute la route jusqu'à la rue du Japin)
2. Rue du Japin, au bout revenir sur Gières par la rue de la Libération
3. Passage rue des palettes
4. Repartir rue de la fontaine en direction de la rue des Maquis de l'Oisans
5. Prendre la rue des Maquis de l'Oisans
6. Repartir rue de la libération en direction de la rue du Moiron
7. Prendre la rue du Moiron et passer devant la ferme Mollard
8. Rouler sur la digue en passant devant le camp des gens du voyage
9. Passer par le quartier des grand mas

★ **Voir carte avec les arrêts spécifiques**

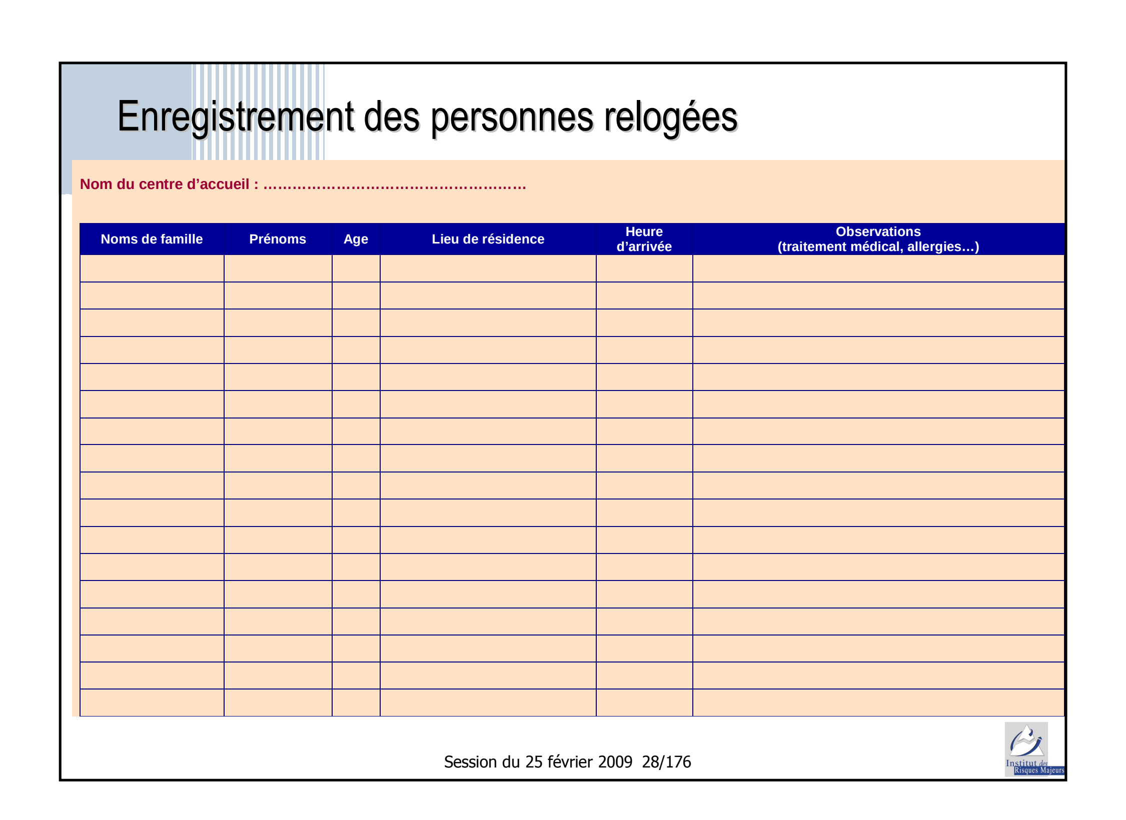


ANNEXE n°MOY-3
MOYENS DE RELOGEMENT

Moyens communaux

Désignation	Adresse	Téléphone	Superficie	Capacité d'accueil	A savoir : chauffage, clés,…
SALLE DE SPECTACLES	PLACE ROSE VALLAND	☎04 76 93 51 23	360 M_2	100 PERSONNES	Commande chauffage par minuterie dans le bar ou dans la chaufferie
GYMNASE	IMPASSE DE LA DALEURE	☎04 76 65 44 86	968 M_2	275 PERSONNES	Commande chauffage par horloge dans coffret Nord Ouest gde salle+thermostat dans coffret rouge Nord Est gde salle (mise en marche dans chaufferie)
ESPACE ENFANCE JEUNESSE	RUE DU BIEF	☎04 76 93 56 65	300 M_2	90 PERSONNES	Commande et pilotage chauffage en chaufferie
ECOLE PRIMAIRE	IMPASSE DE LA DALEURE	☎04 76 65 44 90	600 M_2	170 PERSONNES	Commande et pilotage chauffage dans armoire de commande électrique

Il est recommandé dans l'hébergement provisoire d'avoir 3.5 m^2 par personnes



Enregistrement des personnes relogées

Nom du centre d'accueil : ……………………………………………

Noms de famille	Prénoms	Age	Lieu de résidence	Heure d'arrivée	Observations (traitement médical, allergies…)

ARRETE DU MAIRE – St Geoire en Valdaine

OBJET : **ORDRE DE REQUISITION**

Le Maire de la Commune de Saint Geoire en Valdaine,

Vu la loi 2004-811 du 13 Août 2004, et notamment l'article 28

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article 2212-2

Considérant (1)……………………………………………………………
Survenu le ……………………….......
à …………………………………………………………………………………………………..
……………………………………………………………………………………………………

ARRETE

ART. 1er : Il est prescrit à M ………………………………………………………………………………
Demeurant à ………………………………………………………………………………………………

- (2) d'avoir à se présenter sans délai à …………………………………………………………

Pour effectuer la mission qui lui sera confiée.

- (2) de mettre sans délai à la disposition du Maire le matériel suivant (3)

……
……
……
……
et de le faire mettre en place à (4) ……………………………………………………………………………………

ART. 2 : le commissaire de police ou le chef de brigade de gendarmerie (2) est chargé de l'exécution du présent arrêté.
Ampliation sera remise à :
- Monsieur le Préfet de l'Isère

Fait à St Geoire en Valdaine, le …………………..
Le Maire,

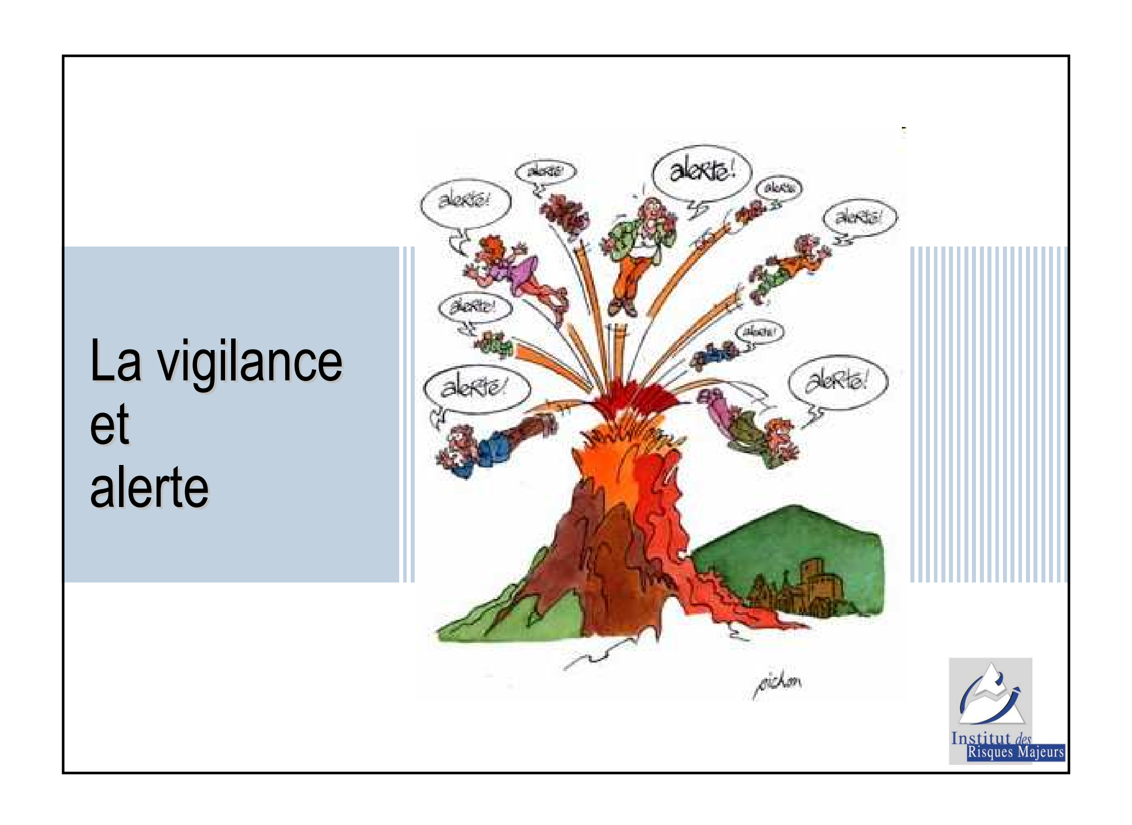
Albert de Franclieu

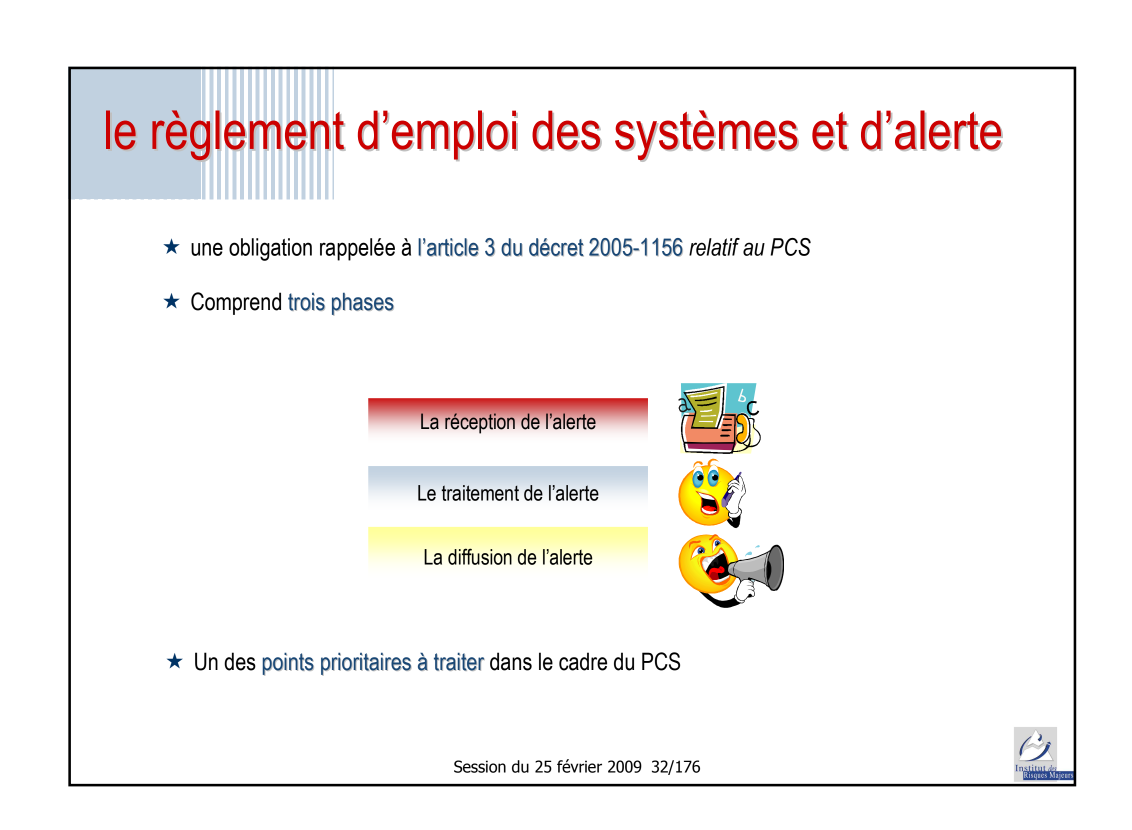
Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le
de la publication le
Notifié le

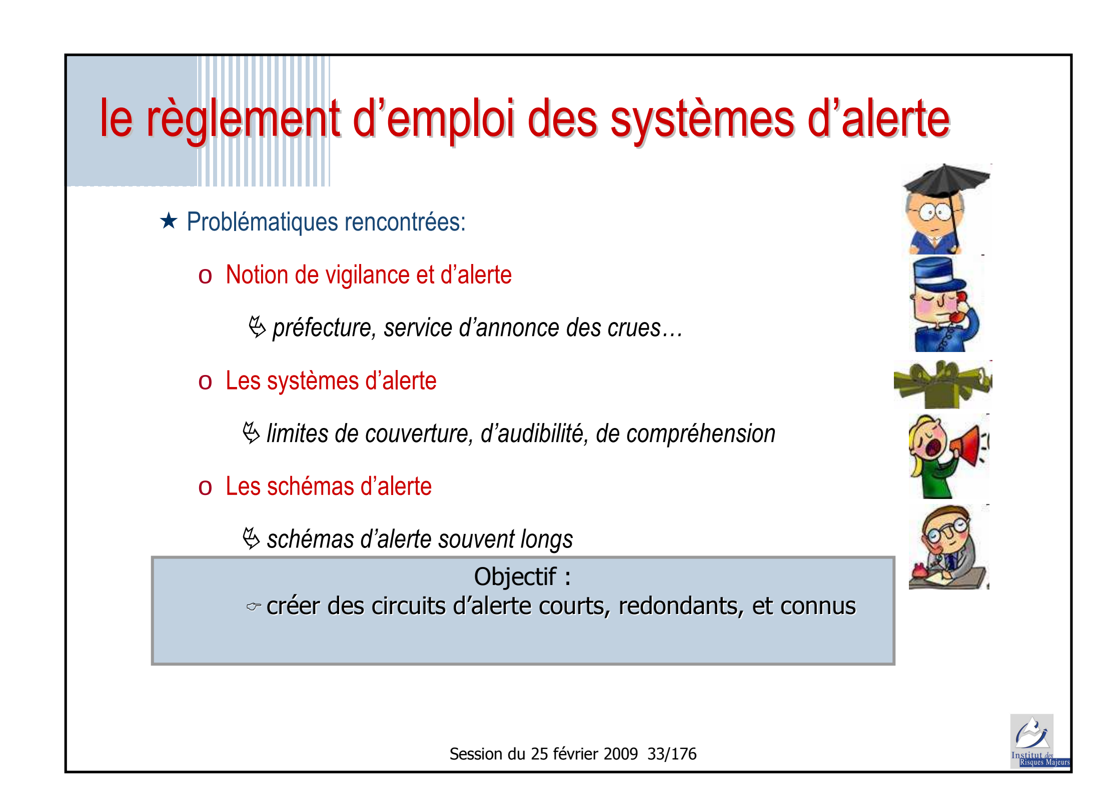
(1) Préciser : l'accident, la catastrophe, le sinistre
(2) Rayer la mention inutile
(3) Préciser la nature et le nombre de véhicules, matériel ou matériaux nécessaires
(4) Indiquer le lieu précis

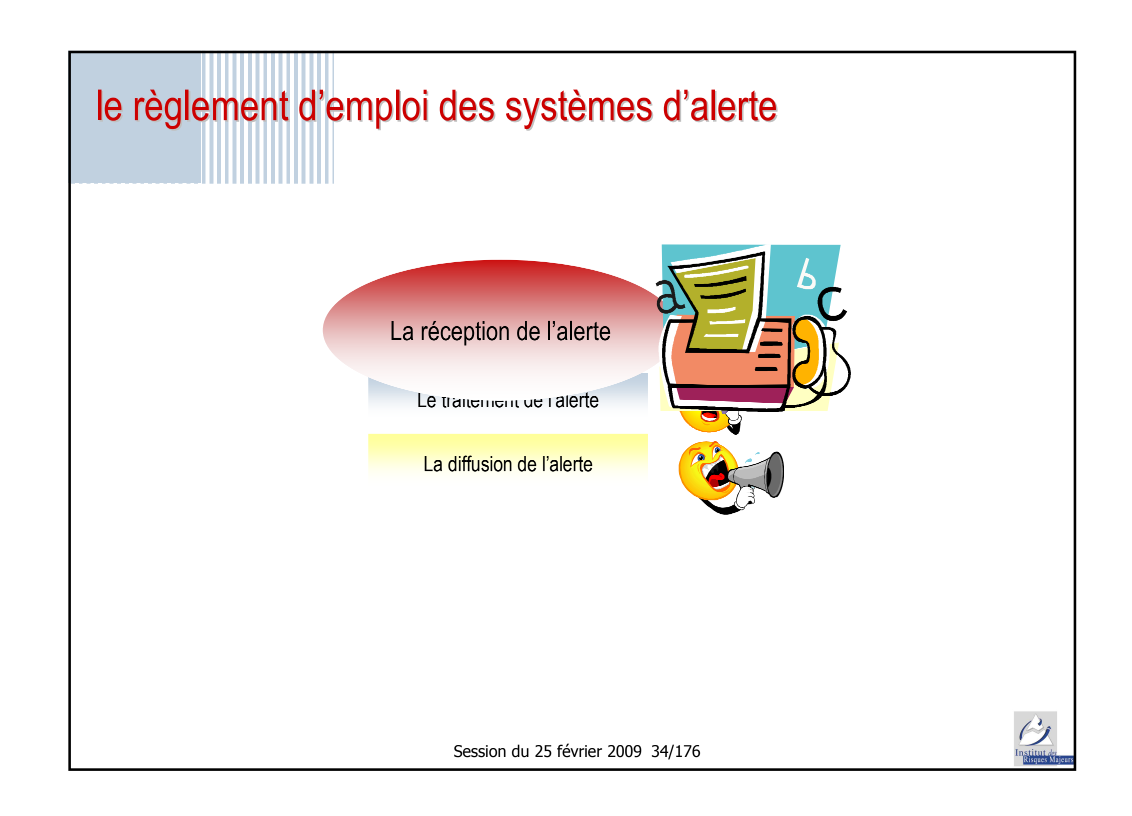
Institut des Risques Majeurs

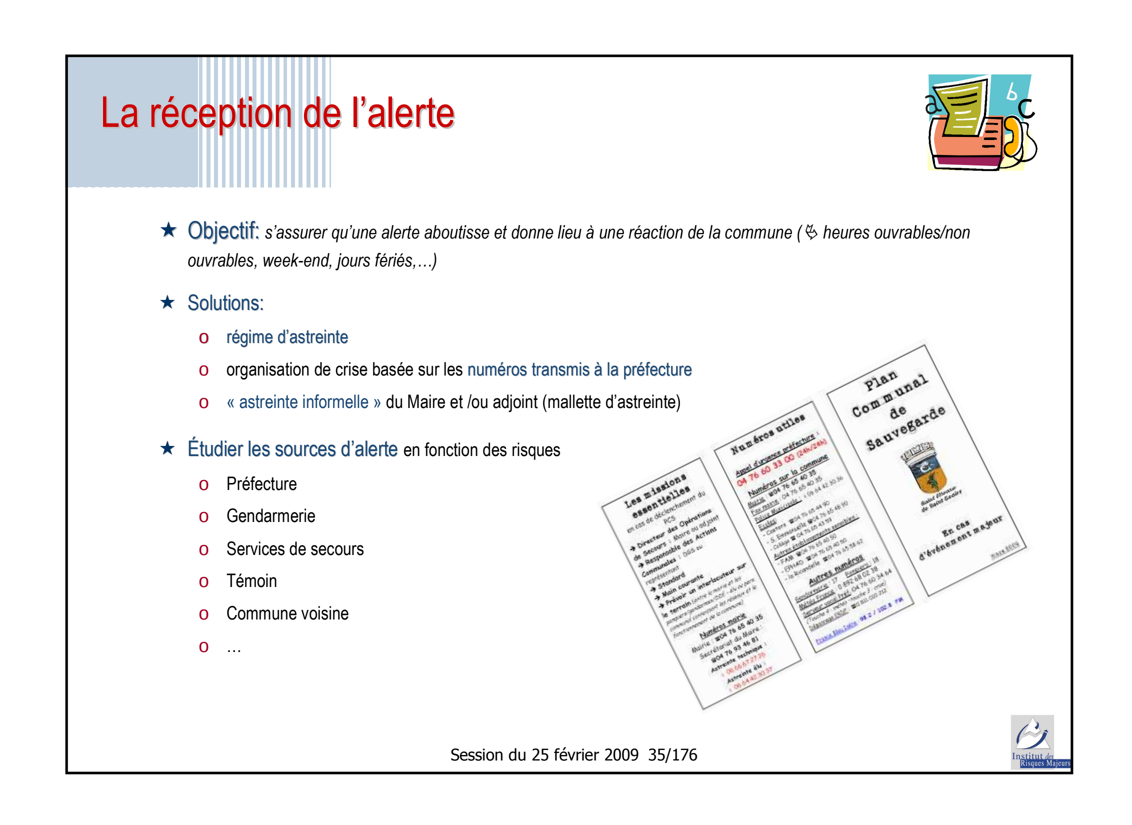



La vigilance
et
alerte
alerte!
Institut des Risques Majeurs


le règlement d'emploi des systèmes et d'alerte
★ une obligation rappelée à l'article 3 du décret 2005-1156 relatif au PCS
★ Comprend trois phases
La réception de l'alerte
Le traitement de l'alerte
La diffusion de l'alerte
★ Un des points prioritaires à traiter dans le cadre du PCS
Session du 25 février 2009 32/176


le règlement d'emploi des systèmes d'alerte
★ Problématiques rencontrées:
o Notion de vigilance et d'alerte
préfecture, service d'annonce des crues…
o Les systèmes d'alerte
limites de couverture, d'audibilité, de compréhension
o Les schémas d'alerte
schémas d'alerte souvent longs
Objectif :
créer des circuits d'alerte courts, redondants, et connus
Session du 25 février 2009 33/176


le règlement d'emploi des systèmes d'alerte
La réception de l'alerte
Le traitement de l'alerte
La diffusion de l'alerte
Session du 25 février 2009 34/176


La réception de l'alerte
Objectif: s'assurer qu'une alerte aboutisse et donne lieu à une réaction de la commune (heures ouvrables/non ouvrables, week-end, jours fériés,…)
Solutions:
régime d'astreinte
organisation de crise basée sur les numéros transmis à la préfecture
« astreinte informelle » du Maire et /ou adjoint (mallette d'astreinte)
Étudier les sources d'alerte en fonction des risques
Préfecture
Gendarmerie
Services de secours
Témoin
Commune voisine
…
Plan Communal de Sauvegarde
Session du 25 février 2009 35/176


le règlement d'emploi des systèmes d'alerte
Le traitement de l'alerte
La diffusion de l'alerte
Session du 25 février 2009 36/176

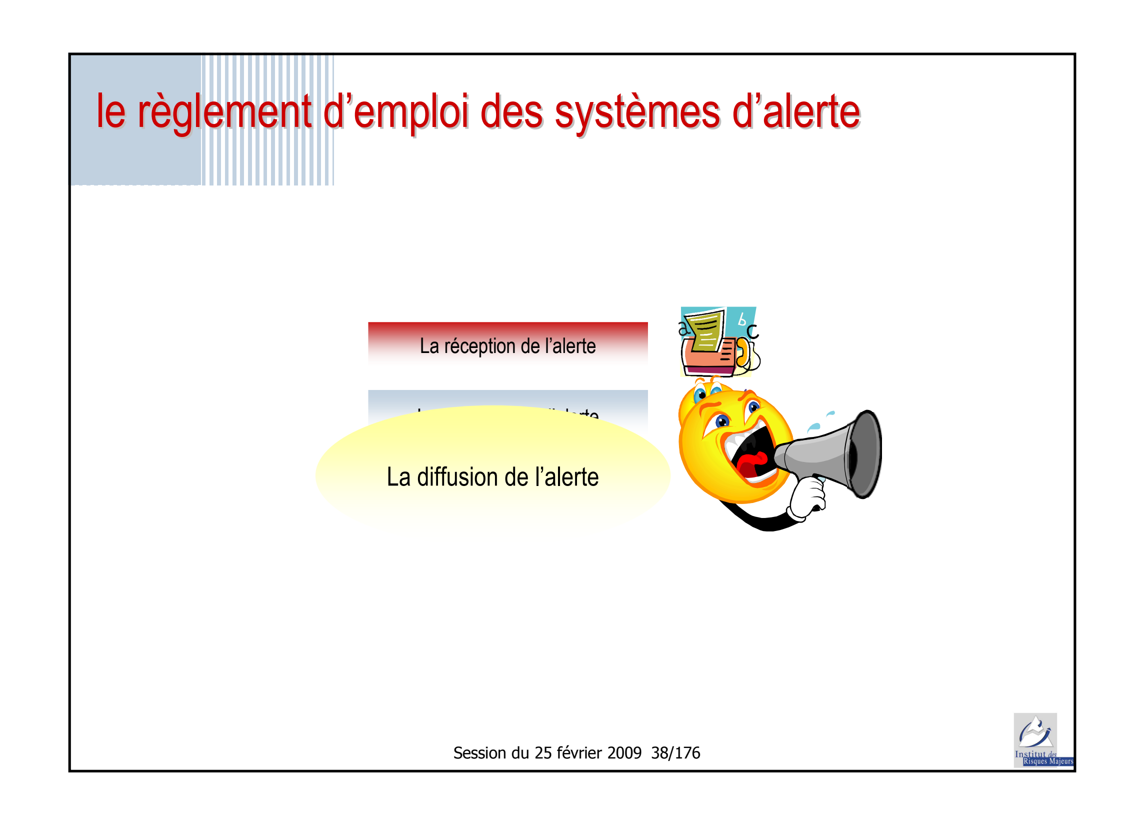
Le traitement de l’alerte



★ Mise en place de procédures

- de la simple vigilance au déclenchement total du PCS
- avec une approche par risque et générale
- pour certains risques, des notions de seuils à établir
  - exemple: utilisation des débits, de sondes ou données spécifiques au risque d’inondation

Session du 25 février 2009 37/176



La diffusion de l'alerte



★ Le relais de l'alerte:

- Aux membres de l'organisation de crise
- À la population
- Diversifier et combiner les différents moyens d'alerte:
  - haut parleur ou ensemble mobile d'alerte
  - porte à porte
  - sirène communale
  - tocsin
  - sirènes du réseau RNA
  - panneaux à message variable
  - haut-parleurs des zones piétonnes
  - **systèmes d'appel en masse**… le marché en plein essor

  ↳ *dossier thématique de l'IRMa*



Exemples

★ Risques naturel- Notre-Dame de Mésage

↳ définition de seuil « à dire d'expert » po

↳ point d'observation et procédure associ

↳ utilisation du système d'appel en masse

FAD n°7

SURVEILLER LA ROMANCHE EN CAS DE RISQUE DE CRUE

↳ Détacher une personne de la cellule terrain aux Templiers

↳ En fonction du niveau de l'eau

3. Inondation imminente. Evacuation

2. Limite d'inondation. Envisager une évacuation avec la mairie

1. Etablir une ronde de surveillance toutes les 30 min

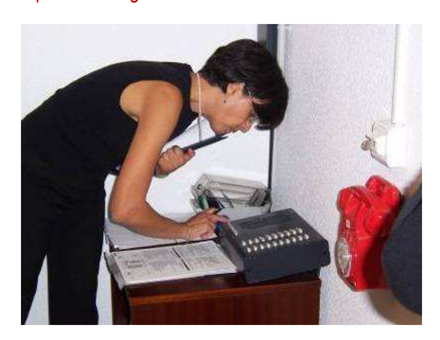
★ ALERTE

Actions	Documents	Qui ?
↳ Alerter la population – Ordre d'évacuer Pour la population située dans la zone inondable	FAD N°6 : Utiliser le système d'appels téléphonique Cedralis Utiliser le message prédéfini	Cellule PC
↳ Evacuer la population située dans la zone inondable	FAD N°8: Evacuer la zone inondable – crue de La Romanche	Cellule terrain
↳ Réaliser le porte-à-porte		Cellule terrain
↳ Réaliser le recensement à la salle polyvalente	Annexe « prêt à remplir » N°18 : Recensement des personnes accueillies	Cellule soutien population
↳ Assurer l'hébergement et le ravitaillement des personnes	Annexe « annuaire » N°5 : Ravitaillement	Cellule soutien population

Exemples

★ Risque technologique: Jarrie (Isère, 4000 hab.)

- « court-circuit » des schémas d'alerte en cas d'évènement industriel par la mise en place de Téléphones Rouges dans les écoles



- convention Industriel/Mairie en cas d'incident perceptible de l'extérieur



Les transmissions



Rupture des réseaux de télécommunication



★ Problématiques rencontrées:
- Saturation des réseaux
- Pannes
- Terminaux noyés par les inondations
- …

★ Les conséquences
- Désorganisation des structures (services de secours, collectivités, population,…)
- Rallongement des délais d'alerte et d'actions
- Comportement de la population (panique,…)

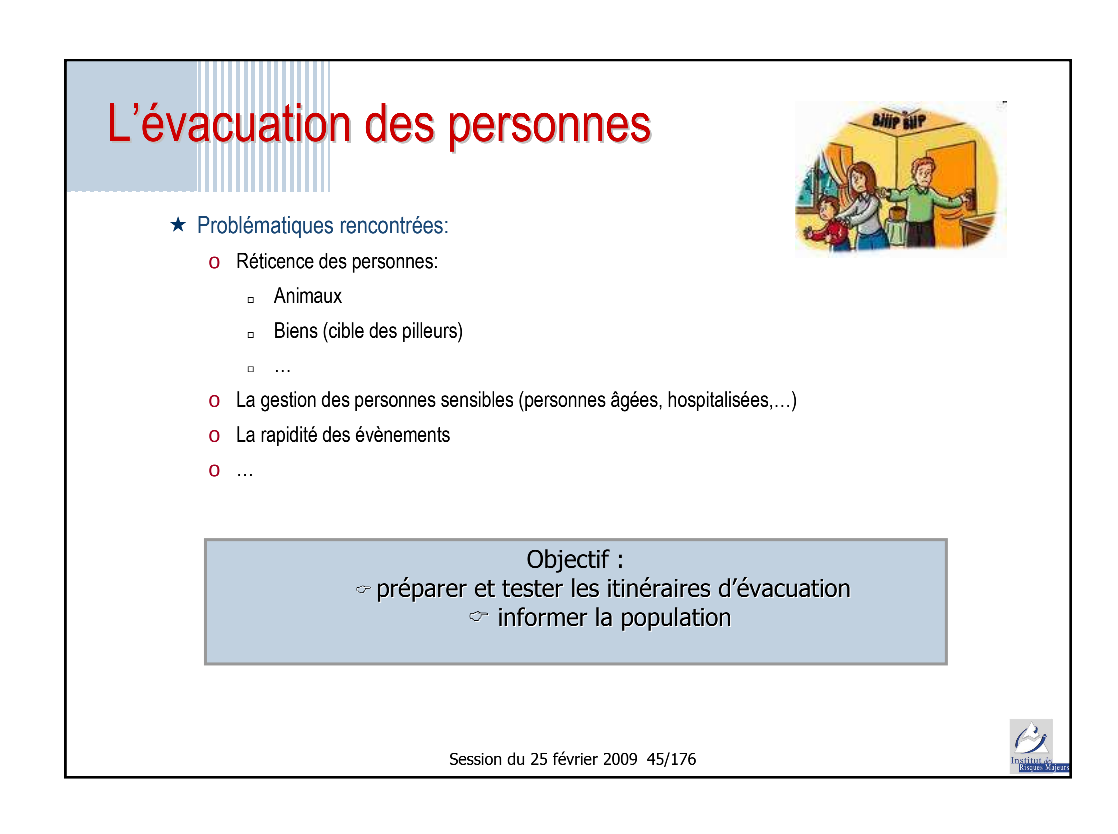
Objectif :
☞ trouver des moyens de communication alternatifs:
Mise en place d'un réseau radio, appel à des associations de radioamateurs ou cibistes, Talkies-walkies



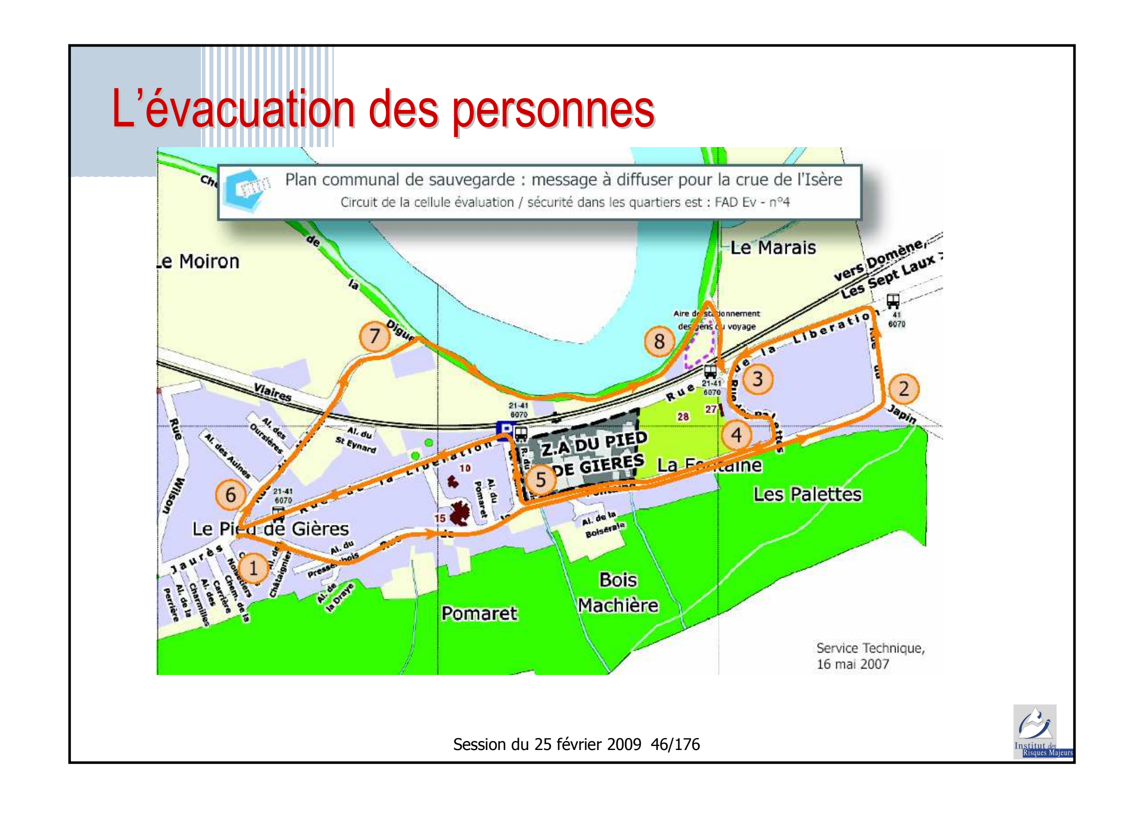
Session du 25 février 2009 43/176

L'évacuation





L'évacuation des personnes
BiiiP BiiP
★ Problématiques rencontrées:
o Réticence des personnes:
Animaux
Biens (cible des pilleurs)
…
o La gestion des personnes sensibles (personnes âgées, hospitalisées,…)
o La rapidité des évènements
o …
Objectif :
☞ préparer et tester les itinéraires d'évacuation
☞ informer la population
Session du 25 février 2009 45/176



L'évacuation des personnes
Plan communal de sauvegarde : message à diffuser pour la crue de l'Isère
Circuit de la cellule évaluation / sécurité dans les quartiers est : FAD Ev - n°4
Le Moiron
Le Marais
vers Domène, Les Sept Laux
Le Pied de Gières
Z.A DU PIED DE GIERES
La Fontaine
Les Palettes
Bois Machière
Pomaret
Service Technique, 16 mai 2007
Session du 25 février 2009 46/176



La communication de crise

Institut des Risques Majeurs

La Communication de crise



★ La communication de crise:

- « crise », une quantité de situation:
  - ␦ inondation, incendie, accident technologiques, violences urbaines,…
- Plusieurs phases:
  - Évènement: concentration sur les faits
  - Course à l'information
  - Structuration des évènements autour des problématiques: recherche de responsables
  - Ralentissement de la crise
- Le Maire et les élus au centre du jeu
- Hypermédiatisation (Internet,…)

★ Les collectivités ont intégré la gestion de crise mais la communication de crise à destination des médias est souvent peu préparée…



La Communication de crise

★ Les moyens pour se prémunir:

␦ principes de communication de crise selon Burson-Marseller (2003)

- Communiquer de façon **honnête** et **transparente**
- Communication **interne**
- Définir des **messages clé**
- **Stratégie** de communication (hiérarchisation des publics)
- Identifier un **porte-parole** (autorité de police, expert, opérationnel)
- Communiquer auprès de **tous les publics**
- **Adapter** les messages en fonction des publics
- **Suivre et compléter** les communications
- Bâtir un **réseau de partenaires** avant la crise

Ne pas mentir. Ne pas essayer de cacher les faits. S'en tenir aux faits.

FR n°PCC-6

COMMUNIQUE DE PRESSE

Risque Naturel

Un événement de type ……………………………………………
a eu lieu le ………………… à ……h/est en cours de déroulement à Saint-Etienne de Saint-Geoirs,
dans le(s) quartier(s) de ……………………………………………,
ce qui a entraîné……………………………………………
……………………………………………

Les riverains de ces quartiers ont été invités à ……………………
……………………………………………

………………… victime(s) (n') a été signalée.

Depuis ……………………………… à …… h, les services de sécurité civile et la municipalité mettent tout en œuvre pour revenir à une situation normale.

CONTACT PRESSE

Elu responsable de la Communication
Mairie de St Etienne de Saint-Geoirs,
Place Alexandre Gagneux
38590 Saint Etienne de Saint Geoirs
Téléphone : 04 76 65 40 35
Fax : 04 76 65 50 32

Institut des Risques Majeurs


ROUTE
BARREE
ROUTE INONDÉE
Avec le soutien financier de :
RhôneAlpes
Merci de votre attention
Pour nous joindre :
Institut des Risques Majeurs
15, Rue Eugène Faure
38000 Grenoble
Tel : 04-76-47-73-73
www.irma-grenoble.com
E-mail : info@irma-grenoble.com
Institut des Risques Majeurs